

L'EPRD

Passer du cycle budgétaire classique à un cycle conventionné « tarifé à la ressource »

Objectifs

- Comprendre le changement de logique tarifaire et budgétaire, avec le passage d'une procédure contradictoire à un EPRD, et les impacts en termes de gestion d'établissements et services
- Maîtriser la logique d'élaboration d'un EPRD et son contenu
- Appréhender les enjeux d'analyse de l'EPRD pour éviter les rejets

Programme

Contexte de la mise en place de l'EPRD : les enjeux de la réforme

- Historique de l'outil et de sa mise en place
- Une inversion de logique, vers la tarification à la ressource

Le périmètre de l'EPRD

- Qui est concerné par l'EPRD et pourquoi ?
- Les liens et impacts des CPOM

Le nouveau calendrier de l'EPRD

- Déroulement d'une campagne budgétaire en EPRD
- Impacts en termes d'organisation et de gestion

Présentation du cadre normalisé et des documents annexes

Le contenu de l'EPRD, présentation des cadres et annexes. Logiques de fonctionnement et remplissage des tableaux

- Le tableau d'activité
- Le cadre normalisé de l'EPRD, sections fonctionnement, investissements et analyses notamment financières associées
- Points d'équilibre de l'EPRD
- La pluri annualité budgétaire et le Plan de Financement Pluriannuel (PGFP)
- L'annexe 6 des effectifs rémunérés
- L'annexe financière pour les ESMS en cofinancement

Grille d'examen de l'EPRD, éviter les rejets

- Critères de rejet de l'EPRD
- Points d'examen et d'attention à avoir

Exécution budgétaire et ERRD

- Et après le dépôt ? Exécution et suivi budgétaire
- Ouverture sur l'ERRD

Date(s)

Inter : 23 mai
Intra : date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu

Inter : URIOPSS - Marseille
Intra : dans vos locaux ou dans les locaux de l'URIOPSS

Conditions matérielles en présentiel

Ordinateur portable, tablette ou smartphone avec connexion internet

Durée

Inter : 1 jour - 7 heures
Intra : selon vos besoins

Tarif

Inter : salarié 280 € / bénévole 198 €
Intra : 1 100 € pour 7h de formation
Nous consulter pour plus de précisions

Public / pré-requis

- Directeurs d'ESMS, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles
- Connaissances des modalités de fonctionnement et de financement des ESMS
- Minimum 6 personnes / maximum 12 personnes

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques, exposés
- Echanges entre participants
- Etude de cas, cas pratiques
- Travaux de groupe
- Support de projection remis en version papier

Méthodes et modalités d'évaluation

- En amont de la formation : un test d'auto-positionnement et évaluation des attentes spécifiques est transmis au stagiaire
- En cours de formation : une évaluation des acquis est réalisée par l'intervenant en cours et en fin de formation par des cas pratiques, jeux de rôles, exercices, tour de table etc...
- En fin de formation seront transmis au stagiaire :
 - un questionnaire final qui permettra d'évaluer les connaissances acquises
 - un questionnaire de satisfaction à chaud qui permettra d'évaluer la satisfaction
 - un questionnaire de satisfaction à froid à 6 mois pour apprécier l'impact de la formation sur le poste de travail

Intervenant

Michel KAPRIELIAN
Consultant formateur diplômé d'expertise comptable, spécialisé dans les formations en lien avec la comptabilité des ESSMS

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à contacter l'URIOPSS (formation@uriopss-pacac.fr) afin d'organiser leur accueil et, dans la mesure du possible, leur prise en charge pédagogique. Le cas échéant, l'URIOPSS s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si nécessaire vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

